



HAL
open science

Humanités numériques en éducation : vers de nouvelles littératies. GTnum GIS2IF "Humanités numériques, entre recherche et formation" #HN_education. Groupes thématiques numériques de la Direction du numérique pour l'éducation (Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse)

Georges-Louis Baron, Béatrice Drot-Delange

► **To cite this version:**

Georges-Louis Baron, Béatrice Drot-Delange. Humanités numériques en éducation : vers de nouvelles littératies. GTnum GIS2IF "Humanités numériques, entre recherche et formation" #HN_education. Groupes thématiques numériques de la Direction du numérique pour l'éducation (Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse). 2023, 10.5281/zenodo.8278777 . hal-04181585

HAL Id: hal-04181585

<https://hal.science/hal-04181585>

Submitted on 16 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



Humanités numériques en éducation

Vers de nouvelles littératies

Introduction

Depuis les années 1970, les humanités numériques (HN) sont une réalité dans le domaine de la recherche, tandis que des innovations sont menées sur ce domaine dans l'éducation scolaire. (À noter également : une étape importante, au moins pour la recherche francophone, a eu lieu en 2010 avec le [manifeste des HN](#).) Pour autant, les frontières autour de ce domaine évoluent (Baron, 2020).

Les investigations menées au sein du GTnum #HN_éducation convergent sur le fait que, pour la majorité du corps enseignant, en 2022, les humanités numériques sont une notion floue, souvent confondue avec le numérique, sans perception d'enjeux éducatifs sous-jacents. Cela n'est d'ailleurs pas étonnant dans le contexte des débats médiatiques actuels.

Ces derniers portent, en les dramatisant parfois, sur des problèmes réels comme la prise de pouvoir des algorithmes ou la possibilité pour des intelligences artificielles de prendre, en se substituant aux humains, des décisions à fort enjeu. En revanche, ils tendent souvent à sous-estimer l'analyse de certains enjeux relevant de l'éducation à la citoyenneté. On peut ainsi citer ce qui relève de l'analyse des conséquences pratiques de l'hégémonie de grandes plateformes et infrastructures mondialisées, qui contraignent de facto l'accès aux données, favorisent les personnes et les structures ayant les moyens de les faire fonctionner, tout en diffusant également des informations et des codes culturels (Pawlicka-Deger, 2022). Un problème est que l'idéologie sous-jacente, non conscientisée, n'est pas toujours alignée avec les grandes valeurs promues par le système éducatif.

Un des apports les plus importants du projet #HN_éducation est sans doute d'inviter à s'intéresser aux nouvelles littératies. Dans cette perspective, le numérique n'est pas seulement une technologie intellectuelle potentiellement

disruptive : la manière dont il peut favoriser des changements dépend essentiellement de l'action humaine, de la conscience qu'ont les acteurs des nouveaux équilibres qu'il instaure.

La question de l'éducation aux données

C'est en pratique la question de l'éducation aux données qui vient au premier plan (cf. Bulletin de veille n° 4). Elle implique de faire comprendre des processus complexes, en utilisant, dans des activités ordinaires, des ressources et des outils qui permettent de focaliser le regard. Dans un contexte éducatif, ces outils devraient guider les utilisateurs et, par conséquent, limiter leurs possibilités en fonction des objectifs d'apprentissage visés.

L'éducation aux données peut également considérer comme une opportunité d'apprentissage les outils et les plateformes de données ouvertes mis à disposition du public. Gagner en autonomie dans le traitement de données, à partir de fichiers mis à disposition, pour répondre à un questionnement, nécessite une familiarité avec des processus issus des bases de données et des sciences des données. La publicité des réutilisations des jeux de données révèle parfois un degré de technicité élevé, qui évoque la programmation par l'utilisateur final (Bruillard, 2017). Il s'agit aussi de pouvoir exercer un esprit critique sur les données ouvertes et partagées par les institutions.

Les conceptualisations à transmettre aux élèves sont liées, pour une part, à une représentation (obligatoirement simplifiée aux premiers niveaux de la scolarité) de la structure des données et du fonctionnement des algorithmes, ainsi qu'à des connaissances et compétences informatiques, informationnelles, sociologiques, philosophiques...

Pour cela, dans le contexte de la forme scolaire actuelle, une coopération entre disciplines est indispensable. Les domaines scientifiques et techniques donnent accès à des conceptualisations et organisent des pratiques permettant d'établir un cadre de compréhension des processus en jeu. Pour leur part, les disciplines considérées comme « littéraires » (documentation comprise) permettent de mettre en place des problématisations et la reconnaissance d'enjeux liés aux données, aux communs, aux lettres et sciences humaines, et de développer des compétences analytiques et critiques.

Ce type d'éducation est donc difficile à mettre en œuvre dans un système solidement organisé en disciplines. La difficulté ne peut cependant être résolue à court terme étant donné la stabilité et la complexité du système. Mais il existe un champ actif de l'innovation éducative et des ressources humaines, intervenant souvent en formation des enseignants.

Trouver de nouvelles pistes d'exploration et d'anticipation

Il y a périodiquement diffusion, dans la société, de nouveaux outils dont l'arrivée n'avait, en général, pas été prévue quelques années auparavant. Une des leçons du passé est qu'ils donnent très tôt lieu à des innovations éducatives. Si ces dernières passent rarement à l'échelle comme le souhaiterait le discours officiel, elles nourrissent une scolarisation progressive de nouvelles pratiques et contenus d'enseignement (Baron et Bruillard, 2004).

Cela a en particulier été le cas pour les logiciels de lexicographie (dès les années 1970), pour les outils de bureautique pour les traitements d'images géographiques dans la décennie suivante et, plus largement, pour l'utilisation de bases de données en ligne.

Tout récemment, on a vu l'ouverture au public d'un service d'intelligence artificielle capable de produire des textes cohérents sur tout type de sujet à partir d'une question ou d'une conversation avec un usager (Allouche, 2023). Depuis, d'autres systèmes analogues sont apparus, en particulier en open source. Il paraît probable qu'ils vont se répandre.

Leurs productions peuvent donner l'impression d'être « originales », au sens où elles sont une composition ordonnée de très nombreux fragments et échappent donc aux logiciels de détection du plagiat. Cela risque de créer des problèmes voire des défis importants pour le système scolaire, notamment pour l'évolution des modalités d'évaluation (écrites et orales).

Ces systèmes, cependant, peuvent constituer (au moins dans le second degré) un objet d'étude des plus intéressants, à condition d'entrer dans des activités pratiques bien encadrées par les enseignants.

Conclusion

Il importe de continuer à penser et à diffuser des exemples où sont mises en œuvre des procédures reposant sur la mobilisation, dans toutes les disciplines, des ressources offertes par les technologies.

La question est alors d'assurer les conditions nécessaires pour que des communautés d'acteurs soient en mesure de comprendre ce qui se joue, de proposer des modes d'intervention éducative innovants tout en étant soutenues par des sources de légitimité institutionnelle. Faute d'un tel support, le risque existe de l'élargissement d'un fossé entre ce qui relève des humanités numériques en recherche et ce qui concerne l'enseignement.

Georges-Louis Baron,
professeur émérite en sciences
de l'éducation et de la formation,
université Paris-Cité, EDA

Béatrice Drot-Delange,
professeure en sciences de l'éducation et de la formation,
université Clermont Auvergne, ACTÉ

RÉFÉRENCES

- > Allouche, E. (2023, 4 janvier). *Sens et finalités du numérique en éducation. Hors-série : Tests et simulations d'« entretien » avec ChatGPT (Open AI)*. Hypothèses. Éducation, numérique et recherche. Consulté le 6 janvier 2023.
- > Baron, G.-L. (2020). *Brève réflexion sur les humanités numériques*. *frantice.net*, 17, 71-78.
- > Baron, G.-L., & Bruillard, É. (2004). *Quelques réflexions autour des phénomènes de scolarisation des technologies*. Dans L.-O. Pochon & A. Maréchal (dirs), *Entre technique et pédagogie. La création de contenus multimédias pour l'enseignement et la formation*, (pp. 154-162). IRDP.
- > Bruillard, É. (2017). *Enseignement de l'informatique entre science et usages créatifs : quelle scolarisation ?* Dans J. Henry, A., Nguyen, É., & Vandeput E. (dirs), *L'Informatique et le numérique dans la classe. Qui, quoi, comment ?* (pp. 205-218). Presses universitaires de Namur.
- > Pawlicka-Deger, U. (2022). *Infrastructuring digital humanities: On relational infrastructure and global reconfiguration of the field*. *Digital Scholarship in the Humanities*, 37(2), 534-550.